



CS-OL 18/07/2020

Procès-verbal du Conseil d'administration du 07 juillet 2020

Convoqué à 18h à la salle Bon Accueil pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, complété et confirmé aux administrateurs le 04/07/2020.

9 Administrateurs présents : Michel Bodoy, Georges Davignon, Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Charles Lacombe, Jacques Lelarge, Michel Meyer, Jean-Claude Secchi, Claude Saulgeot.

1 Administrateur excusé : Laurent Billet qui a donné son pouvoir au Président

Le Conseil peut délibérer valablement (10/10).

1 Adhérent excusé : Françoise Carteron

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- PV du CA du 02/06/2020
- Mail de BVV à M. le Maire du 29/06/2020 au sujet des commissions extra-municipales.
- Document : " *Veyrier-du-Lac 2020 : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisé pour les habitants*" (dans sa mise à jour du 03/03/2020- 9 pages)
- Document : « *Vivre Bien à Veyrier du lac en 2020* » : *Prospective Urbanistique (édition du 02/03/2015, 15 pages)*
- Mapping « *cahier des charges programmatique en vue des élections municipales de Veyrier-du-Lac* » (17/0/2020)
- Rapport moral du Président en vue de l'AG 2020
- Rapport d'activités du Vice-Président en vue de l'AG 2020
- Rapport financier du Trésorier en vue de l'AG 2020
- *Objectifs fondamentaux de l'action de BVV par Georges Davignon (07/07/2020)*

Le Président remercie Jean-Claude pour la mise à disposition par l'ARCHE de la salle Bon Accueil, qui porte bien son nom, et ouvre la séance par une brève introduction sur l'installation, à laquelle il a participé, du nouveau Maire d'Annecy, lequel a bien voulu reprendre dans son programme les recommandations du Grenelle pour les mobilités (tram rive Ouest/vs tunnel LOLA, PDU...). Ces recommandations avaient été proposées au Président du Grand Annecy et à celui du Conseil Départemental et avaient fait l'objet d'une concertation publique préalable en 2018-2019.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 juin 2020.

Le projet (réf. OL-CS 14/06/2020), approuvé par échanges de mails pour permettre son envoi aux adhérents le 20/06/2020 afin de les informer rapidement de nos travaux actuels dans cette période de quasi-confinement, est approuvé, formellement, à l'unanimité. Il a été mis en ligne sur le site, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales ».

2) Préparation de l'AG :

L'AG, prévue avant le 15 juillet et après la fin des classes, a dû être, une nouvelle fois, décalée suite aux contacts de Jean-Claude et d'Olivier avec l'adjoint aux associations et le Maire qui ne peuvent pas se prononcer sur la disponibilité de la grande salle de la Veyrière en raison de la crise sanitaire, et ce malgré l'utilisation de cette salle par d'autres associations depuis début juillet.

Si la Mairie de Veyrier ne nous accorde pas de salle communale, nous demanderons à la Mairie de Menthon si nous pouvons utiliser la leur pour cette manifestation indispensable à la vie de l'association, BVV étant agréée sur cette commune limitrophe ; à défaut nous chercherons une autre salle.

La date visée est le **jeudi 10 septembre ou le mardi 15 septembre ou le jeudi 17 septembre en fonction des disponibilités de salles. La convocation devrait être faite 3 ou 4 semaines avant...**

-Renouvellement des Administrateurs : Michel Bodoy, excusé lors du dernier CA, présente, du fait de sa nouvelle fonction de Conseiller municipal, sa démission au Président qui l'accepte et le remercie pour son implication au CA de BVV, au service des adhérents et des habitants. Michel reste adhérent de BVV.

Les sortants sont, outre Michel Bodoy, Michel Meyer qui souhaite ne pas se représenter (sauf en cas de besoin) et Claude Saulgeot qui se représentera. BVV devra s'enrichir de la venue de nouveaux administrateurs ; sont évoqués les noms de B.L., N.B., C.M., L.C., A.E., S.M., ...liste non exclusive. Les administrateurs qui les connaissent bien les contacteront avant l'AG.

Les vœux à présenter à M. le Maire et au maire -adjoint chargé des associations dont les présences sont prévues à l'AG, reprendront les points clés pour Veyrier présentés le 17 janvier, avec leur actualisations (aménagement cyclables, urbanisme...), le projet mobilité de mars et les idées émises depuis par plusieurs d'entre nous. Le Président se charge d'en faire la présentation.

3) Les 3 rapports statutaires : moral, d'activités, et financier, ont été préparés et envoyés avant la réunion ; ils sont présentés respectivement par le Président, le Vice -Président et le Trésorier, et sont approuvés à l'unanimité pour être proposés à l'AG.

4) Commissions extra-municipales

Nous avons échangé avec le nouveau maire pour que BVV (seule association agréée trentenaire pour la protection du cadre et de la qualité de vie à Veyrier du lac et communes limitrophes) participe aux commissions extra-municipales. Désirant que l'on passe aux actes, plus de 3 mois après les élections, Olivier a envoyé un mail à Thomas Terrier et Philippe Abrahami pour lister les domaines de compétence de BVV et d'intérêt pour la commune de Veyrier. Le maire-adjoint chargé des associations doit nous faire parvenir la liste des commissions que nous n'avons toujours pas reçue. BVV a demandé que la répartition des administrateurs et membres de BVV siégeant dans les commissions soit faite par l'association, les personnes désignées représentant BVV : les administrateurs demandent au Président de poursuivre les pourparlers avec la Mairie selon ce mode opératoire.

5) Point sur les cotisations après le rappel de juin : à date nous avons reçu **55** adhésions

Nous rappelons que le montant de la cotisation 2020 (votée à l'AGO 2019) pour un membre actif : cotisation individuelle de base 15€ ; membre bienfaiteur ou couple membre actif : 30 € ; membre donateur « don exceptionnel » : montant supérieur à 30 €. Olivier a envoyé une relance avec le PV du CA de juin. Veuillez penser à vous acquitter dès que possible de cotisation 2020 : c'est pour vos administrateurs la manifestation de votre soutien entier.

6) Questions Diverses

- Les travaux d'aménagements cyclables entre Veyrier et Menthon interrogent, au vu des réalisations en cours ; le Président s'est rendu sur les lieux avec le Vice -Président du Conseil Départemental pour lui faire part de ses craintes, tant pour la sécurité aléatoire des piétons que pour l'accidentologie prévisible des cyclistes. Il vérifiera la conformité des aménagements avec la DUP. A suivre.
- Georges Davignon, toujours actif sur les objectifs fondamentaux de notre association, nous propose un document de 2 pages qui souligne les propositions et réalisations de BVV pour préserver la qualité de vie et la sécurité des habitants, pour sauvegarder les sites et la qualité paysagère du coteau de Veyrier entre montagne et lac, et pour choisir un développement économique. Avec un rappel sur la Panoramique et la Ravoire.
- ALAE : Référé suspension obtenu au TA de Grenoble contre la poursuite de construction d'une antenne Free sur la commune de Talloires, à vue de Menthon. La commune de Talloires-Montmin soutient, in fine, l'action d'ALAE et des habitants voisins.
- ALAE : Espace Lac (communal) à Angon. Recours déposés et actions en cours contre le projet d'aménagement et de construction accordé à des promoteurs privés par la Mairie de Talloires.
- Syane : enfouissement des lignes, économie d'éclairage suite à l'AG de 2018 ? A recontacter.
- Sila : circulation à réglementer sur le lac (trop de bateaux trop rapides et lourds, trop de vagues... Olivier réinterviendra sur le dossier lors de la prochaine réunion du collège Usagers.
- Port de Veyrier : Alors que 70% environ des pontons étaient en état et que ce sont surtout les plus récents sur lesquels étaient amarrés les plus lourdes embarcations qui avaient été arrachés, comment réparer les initiatives absurdes et non concertées de la précédente municipalité qui refusait, comme en de nombreux domaines, toute concertation, ici avec les amodiateurs, et toute recommandation appropriée depuis 2 ans ?
- Urbanisation : veille, en liaison avec ALAE, sur les nombreuses autorisations des 6 derniers mois de l'ancienne municipalité et les travaux imposants en cours.
- Blog : Olivier prépare une nouvelle chronique appelant à un sursaut d'intérêt pour le village.

**Prochaine réunion du Conseil d'administration
le mardi 1er septembre 2020 à 18 h. lieu à confirmer**

AGO : 1ère quinzaine de septembre, date et lieu à préciser